

TEXTILE

## Deux heures de débrayage chez Lacoste

Une cinquantaine de salariées et de salariés des deux sites troyens de la rue des Gayettes et de la rue de Verdun ont débrayé pour défendre leurs horaires variables.

Les grilles blanches s'ouvrent et un grand vacarme de klaxon vient couvrir le bruit de la rue. Le 38 tonnes qui sort du site Lacoste de la rue des Gayettes, à Troyes, salue la cinquantaine d'ouvrières (et quelques ouvriers) du crocodile qui stationnent devant la porte, leurs pancartes à la main. Elles plaisantent : « *Les routiers sont sympas !* » Mais le cœur n'y est pas vraiment. Il est 10 h 30, vendredi 29 mars, et pour la cinquième fois en dix jours, elles sont en train de débrayer pour protester contre la réorganisation du temps de travail que veut mettre en place la direction.

### « EN 1973, ÇA EXISTAIT DÉJÀ »

« *On a commencé mercredi dernier (le 20 mars, NDLR), puis jeudi, vendredi et lundi matin, et on recommence aujourd'hui* », explique Isabelle Naucus, la déléguée syndicale de la CGT-THCB (pour textile, habillement, cuir et blanchissage). Quelques minutes plus tôt, quelques salariées de l'autre site troyen de Lacoste, celui de la rue de Verdun, sont venues se joindre au groupe. Les deux sites de fabrication troyens permettent à Lacoste de produire des prototypes, des petites séries et du « *made in France* ». Isabelle Naucus précise fièrement : « *Ici, il y a tout, tricotage, teinture et confection* ».

À partir du 15 avril, la direction veut faire passer les opératrices de confection et de coupe de leurs horaires variables à des horaires fixes. Ces horaires variables, pour lesquels la CGT a appelé au débrayage, c'est la possibilité pour les opératrices de confection ou de coupe de prendre leur poste entre 6 h 45 et 8 h et de le quitter en fonction de leur horaire d'arrivée.

« *En 1973, ça existait déjà* », affirme Isabelle Naucus. « *Ils sont en train de prendre tout ce que les anciens ont gagné pour nous* », complète Roselyne Boury, déléguée du personnel CFDT.

Selon Isabelle Naucus, la direction « *a donné beaucoup de raisons qui ne sont pas compréhensibles* » pour cette remise



En comptant coupe, confection et services annexes, la CGT estime qu'environ 250 personnes sont concernées par les nouveaux horaires. (Photo : Jérôme BRULEY)

en cause des horaires variables : « *perte d'efficacité* » ou « *embaucher des jeunes, qu'ils puissent emmener leurs enfants* », avant d'arriver au travail. En comptant la confection, la coupe ainsi que les services annexes et de maintenance, Isabelle Naucus estime qu'environ 250 personnes sont concernées.

À la place de ces horaires variables, la direction entend mettre en place des horaires fixes, avec prise de poste à 7 h 30, une heure de pause à midi et départ à 17 h, « *ou 17 h 30 en fonction du jour* ». Selon Isabelle Naucus, cette demi-heure est le fait du temps de pause obligatoire, 20 minutes par jour, qui a été « *sorti du temps de travail* » et annualisé. « *La CGT n'a pas signé l'accord* », indique-t-elle.

### L'UNSA, MAJORITAIRE, ATTEND L'EXPERTISE

Mais la CGT et la CFDT sont minoritaires sur les sites troyens de la marque au crocodile : le premier syndicat a recueilli environ 18 % des suffrages et le deuxième, environ 14 %. Le syndicat majoritaire, c'est l'UNSA, avec « *67,29 %* » des suffrages, explique au téléphone Thérèse Pargat, déléguée syndicale de l'UNSA.

Et l'UNSA, elle, n'a pas appelé à la grève. Au dernier comité d'entreprise, une expertise a été demandée au cabinet Sogexcube, basé à Montreuil. « *On attend le rapport d'expertise pour savoir s'il est vraiment nécessaire de faire grève* », explique Thérèse Pargat.

Certes, l'UNSA, comme les autres syndicats, a rendu un avis défavorable à la réorganisation décidée par la direction. Selon une enquête réalisée auprès des salariées et des salariés de l'entreprise, 72 % sont opposés à l'abandon des horaires variables. Pour autant, l'UNSA « *ne cautionne pas la grève* » : « *Pour nous, le désagrément n'est pas à la hauteur* », continue Thérèse Pargat. Pour elle, il est plus important de « *garder notre bassin d'emploi* ».

En 2018, Lacoste a en effet fermé quatre ateliers dans la Marne et en Haute-Marne. Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pas réussi à joindre la direction de l'entreprise. ■

Un article de Yann TOURBE  
publié dans *Libération Champagne*  
n° 25629 samedi 30 mars 2019